

BULLETIN D'INFORMATION POUR QUE VIVE BOUC BEL AIR

EDITORIAL : LA DEMOCRATIE C'EST MOI

Fort de ses multiples élections depuis plus de trente ans, Richard Mallié se considère lui-même, de ce simple fait, comme un parangon de démocratie, le dispensant de toute justification de ses actes et décisions, sans avoir de comptes à rendre à personne et en particulier à l'opposition élue. Ainsi il règne en autocrate ne supportant ni critiques, ni opposition, ni questions. Selon son bon vouloir, il accorde ou refuse la parole à l'opposition ; il refuse de lire les questions « orales » de l'opposition, pourtant une obligation légale, si elles l'embarrassent en les jugeant trop longues, et n'y répond que par des diversions sans rapport avec la question ; il tourne systématiquement en dérision toute question, proposition ou intervention de la part de l'opposition, qu'elle soit dérangeante ou même constructive, par manie de politisation des débats ; il se livre à des attaques personnelles sans donner la possibilité de répondre. Le Conseil Municipal se réduit alors à de longs monologues, assortis de récriminations contre la métropole ou le gouvernement sans lien avec l'ordre du jour.

Il va sans dire que cette conception est bien loin de celle de notre liste élue, et nous continuerons à revendiquer notre droit à la parole pour faire entendre la voix des 40% de Boucains et Boucaines qui n'ont pas voté pour la majorité municipale. Nous continuerons à être une force de proposition pour améliorer la vie quotidienne des habitants. Nous continuerons à soutenir les initiatives des associations et groupements citoyens visant à réduire les pollutions de toute nature, à revitaliser le centre village, à développer la participation citoyenne, à donner un sens au concept de ville nature et à vous informer de ces actions en toute transparence comme nous le faisons dans cette Lettre d'Information.

Nous continuerons à être à votre écoute

N'hésitez pas à nous contacter en nous écrivant à l'adresse :
pourqueviveboucbelair@gmail.com

Pour vous tenir au courant de nos activités rejoignez-nous sur :

<https://www.facebook.com/POURQUEVIVEBoucBelAir>

BUDGET 2022

Le Conseil Municipal du 28 mars était le plus important de l'année puisqu'il procédait au vote du budget.

Nous n'avons pu que constater l'absence de transparence et de précision voire de sincérité et par conséquent nous avons dû voter contre. **Les recettes sont systématiquement sous-estimées et les dépenses surestimées.** Sur le plan des recettes, notons en particulier que la revalorisation automatique des bases d'impôts, qui est de 3,4% cette année, n'est pas prise en compte, **ce qui revient à cacher aux contribuables Boucains que leur taxe foncière va augmenter** cette année du même niveau. De même, les subventions départementales n'ont pas été incluses dans le budget 2022 en arguant du fait que le Contrat Départemental de Développement et d'Aménagement n'a pas encore été négocié.

Face à ces recettes cachées, on affiche des dépenses d'investissement gonflées sans mettre en face des projets d'aménagement précis pour 2022, malgré nos questions à ce sujet lors du Débat d'Orientation Budgétaire, alors que l'on sait que **tous les ans la mairie ne réalise pas la totalité des dépenses prévues.**

Il en résulte un excédent des dépenses de fonctionnement systématique et considérable année après année et qui est de 22% des recettes selon les Comptes Administratifs de 2021. **C'est pourquoi nous avons exigé une baisse des taux d'imposition locale, refusée par le maire.** Cela nous paraît pourtant être une mesure salutaire alors que les revendications pour l'amélioration du pouvoir d'achat deviennent primordiales en cette période d'inflation croissante. Il est vrai que **Monsieur Mallié est toujours un fervent opposant à la suppression de la taxe d'habitation** décidée par le gouvernement bien que les recettes correspondantes perdues par la commune soient intégralement compensées par l'Etat.

RD6-UNE VOIE RAPIDE BIEN TROP RAPIDE QUI CUMULE LES NUISANCES : suite.....



Dans notre dernier bulletin nous évoquions les nuisances liées à cette voie rapide :

- **Pollution sonore**
- **Pollution atmosphérique**
- **Dangerosité liée à des accès directs**

Les nombreux courriers envoyés aux différentes autorités du territoire n'ayant pas abouti, un collectif s'est constitué.

Si vous vous sentez concernés par ces nuisances vous pouvez joindre ce collectif à l'adresse : collectifRD6@gmail.com.

Vous pouvez aussi signer directement la pétition : <https://chng.it/rQ6fZn9Q>

CHASSE GARDEE

Pour donner suite à notre proposition d'interdire la chasse dans notre belle forêt au moins une demi-journée le week-end, Monsieur le Maire, après une première réponse plutôt brouillonne, a finalement accepté de réfléchir à ce type de mesure en proposant, lors du Conseil Municipal de novembre dernier, **la création d'un Groupe de Travail** sur le sujet, et en nous invitant, une fois n'est pas coutume, à y participer. **A ce jour, le groupe de travail n'a toujours pas été constitué.**

QUE FAIRE SI VOUS TROUVEZ UN OISEAU OU UN PETIT ANIMAL BLESSE



Vous trouverez toutes les informations sur :

<https://paca.lpo.fr/soins-animaux/conseiller/fiches-conseils>

Vous pouvez aussi contacter le centre de sauvegarde de Buoux en téléphonant au :

04 65 09 02 20

ou par mail : crsfs-paca@lpo.fr

CONNAISSEZ VOUS : LE CENTRE REGIONAL DE SAUVEGARDE DE LA FAUNE SAUVAGE DE BUXOU

Ce Centre a pour vocation de recueillir les animaux sauvages en détresse, de les soigner et de les réinsérer, au terme de la convalescence, dans leur milieu naturel.

C'est dans ce cadre que 2 hennetons ont récemment été relâchés chez Isabelle habitante de Simiane.



ASSOCIATIONS ET TRANSPARENCE

Nous souhaitons apporter des précisions à propos de notre position sur le vote des subventions aux association lors du Conseil Municipal de janvier 2022. Nous nous sommes abstenus car nous ne voulons pas pénaliser les associations, même si nous ne sommes pas d'accord avec le Maire sur cette question. Notre désaccord portait en premier lieu sur le vote simultané des subventions aux associations sportives et culturelles, alors que la pratique habituelle est de faire deux votes séparés pour ces subventions qui relèvent de deux commissions différentes. Nous avons étayé notre demande par notre désaccord sur la procédure suivie, particulièrement pour les associations sportives :

- Pas de bilan des activités de l'année passée.
- Absence d'une politique identifiée en matière de support à la pratique des sports dans la commune.
- Pas de transparence sur l'aide totale apportée aux associations qui bénéficient aussi de subventions indirectes.
- Refus répété d'établir une charte des droits et obligations des associations bénéficiaires de subventions.

Sur le fond, ce ne sont pas les associations qui sont en cause, elles font de leur mieux avec le soutien des services de la ville. Nous pensons qu'il pourrait être fait davantage pour la plupart des associations, essentielles à la participation démocratique des habitants de la commune. Mais nous pensons aussi que la **transparence devrait être totale**, dans un souci d'équité et de bonne gestion des deniers publics. La politique en matière de sport comme de culture gagnerait également grandement à être clarifiée, particulièrement en cette période de préparation budgétaire.

REVITALISATION CENTRE VILLAGE



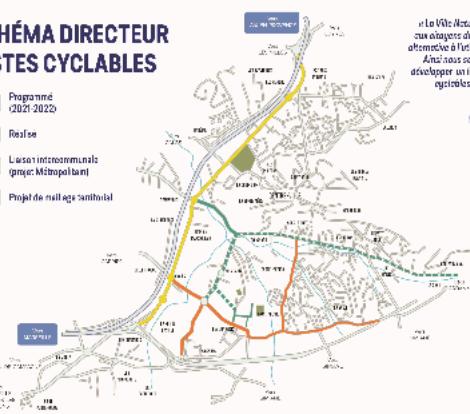
Il y a quelques mois, le Conseil Municipal avait approuvé la constitution d'un Groupe de Travail pour réfléchir à l'aménagement urbain du Cœur de Ville. Afin de nous « **punir** » de nos questions désagréables, Monsieur le Maire a décidé au dernier Conseil Municipal de nous bannir de ce groupe de travail, se privant ainsi d'une occasion de coopération et de profiter d'un maximum de bonnes idées. Sachant que la **revitalisation du Centre-Village était au cœur de notre programme**, et sachant d'autre part que la situation navrante de l'aménagement actuel du centre-village est la conséquence des « **rénovations** » antérieures décidées par ce même maire il y a quelques années, on comprend sa réticence à inclure des opinions libres dans ce groupe de travail. Du reste, le terme « **d'aménagement urbains** » utilisé pour qualifier cette rénovation suscite bien des inquiétudes. Des rumeurs courrent qu'un **promoteur** bien connu serait sur les rangs...

Dans le dernier bulletin municipal n°33 a été publié un « **Schéma Directeur Pistes Cyclables** ». Ce schéma directeur laisse de côté le Centre-ville et l'ensemble des quartiers situés au nord de l'avenue Thiers et est donc bien incomplet. Le développement des mobilités douces, et pas seulement des pistes cyclables, était un autre point essentiel de notre programme et nous avons un certain nombre de propositions en ce sens, en concertation avec les associations promouvant les usages et investissements dans ce domaine. Dans un esprit constructif, nous avons demandé la constitution d'un groupe de travail afin de compléter ce schéma directeur. **Réponse du Maire : « on ne va pas créer des groupes de travail sur tous les sujets ».** C'est visiblement un sujet secondaire pour lui. Tant pis pour les cyclistes, les piétons ou les enfants se rendant à l'école par leurs propres moyens.

VOIES MOBILITE DOUCE

SCHÉMA DIRECTEUR PISTES CYCLABLES

- Programmé (2021-2022)
- Réalisé
- Liens intercommunaux (projet métropolitain)
- Projet de maillage territorial



La Ville d'Acte s'est aussi chargée aux côtés de notre commune une alternance à l'écologie de la voie. Ainsi nous souhaitons continuer à développer notre réseaux de pistes cyclables sur notre territoire.

Richard Mallé
Maire de Bouc Bel Air



SIGV : QUE SE CACHE DERRIERE CES 4 LETTRES

Lors du dernier conseil municipal du 25 avril 2022, nous avons pris connaissance du rapport d'activité du Syndicat Intercommunal du Grand Vallat, regroupant des services mis en commun par BBA, Simiane et Cabriès : construction des collèges des communes adhérentes, prévention de la délinquance, externalisation des besoins informatiques, de la cybersécurité et de la construction et de la gestion du système de vidéosurveillance grâce au CSUi (centre de Supervision Urbain Intercommunal).

En ce qui concerne ce dernier, le CSUi est censé afficher en temps réel les images filmées par les 160 caméras de vidéoprotection, afin de réagir rapidement et de prévenir les atteintes aux biens et aux personnes. Nous nous sommes étonnés qu'il ne fonctionne que pendant les horaires de bureau et seulement 5j/7, et que cet investissement de plusieurs dizaines de milliers d'euros, fondamental pour la sécurité des habitants d'après Monsieur le Maire, ne soit pas opérationnel durant la nuit et le Week-end ? Nous n'avons pas eu de réponse de la part de Monsieur Le Maire.

Le rapport fait état 78 réquisitions sur la commune de BBA et 47 sur celle de Simiane. En revanche, nous n'avons aucun bilan sur l'aide à la résolution d'affaires qu'aurait apporté la vidéo surveillance. Là également, Monsieur le maire n'a pas réagi. Malgré cette sous exploitation, la mairie souhaite augmenter de 16 le nombre de caméras, sans en donner la justification et l'intérêt.

Côté Informatique, le rapport indique que le SIGV est le partenaire essentiel dans la définition de la stratégie de la transformation numérique des communes membres. Ceci peut être considéré comme une bonne chose au regard des menaces de cybersécurité existantes et des évolutions de besoins de nos concitoyens. Mais, nous avons eu du mal à quantifier sa charge de travail. Il a été porté à notre connaissance que très peu d'incidents avaient été résolus en 6 mois d'activité (moins d'une résolution par jour). Ce peu de résolution est à comparer au nombre de personnes en charge du support et à son coût. Pour rappel, 624.677,68 €, c'est ce que coûte à la collectivité les services du SIGV.

CCQ, SUITE

En décembre dernier nous avons interrogé le Maire sur l'organisation et les critères de sélection des candidats aux Comités Consultatifs de Quartier. **Refusant de lire notre question et d'y répondre donc directement**, il a toutefois assuré que cela suivait son cours et que tous les candidats pour participer aux CCQ recevraient une réponse, positive ou négative, sans dévoiler le mode de sélection ni le planning de ces réunions. Environ deux semaines plus tard, un premier CCQ était rassemblé à La Salle, à notre insu, alors que bien des requérants n'ont pas reçu de réponse à leur demande. Transparence, transparence... et comme d'habitude le Conseil Municipal est le dernier informé.

OPPOSITION, QUELLE OPPOSITION ?

Notre conception de notre rôle dans l'opposition est d'avoir une attitude constructive, soutenant ou promouvant en particulier toutes les mesures en cohérence avec le programme sur lequel nous avons été élus. Nous ne pratiquons pas une opposition systématique, mais n'hésitons pas en revanche à voter contre ce qui nous paraît aller à l'encontre de l'intérêt des Boucains tel que nous le concevons. Mais que dire de l'attitude de l'autre liste dite « d'opposition » (Bouc Bel Air Maintenant) ? En bientôt deux ans de conseils municipaux nous ne l'avons jamais vue voter une seule fois contre la majorité municipale. Manifestement, cette liste fantoche est instrumentalisée par le maire et celui-ci ne s'y trompe pas, réservant à cette « opposition » docile les places au sein des groupes de travail créés selon son bon vouloir. Et tant pis pour les électeurs qui ont cru élire une liste alternative indépendante.

POUR QUE VIVE BOUC BEL AIR

Ce sont trois élus que nous vous avons présentés dans notre dernier numéro mais aussi toute une équipe :

- Qui se réunit régulièrement pour préparer les commissions et les conseils municipaux
- Qui n'hésite pas à faire appel à des spécialistes pour approfondir certains sujets (loi SRU, Finances, Mobilités douces, Transition écologique...)
- Qui va à la rencontre des habitants et des associations de notre commune

Dans les prochains numéros nous vous présenterons les membres de cette équipe.

POUR NOUS SOUTENIR : Vous pouvez soit adhérer à notre association soit faire un don sur : <https://www.helloasso.com/associations/pour-que-vive-bouc-bel-air>